



EXTRAIT

Séance du 24 avril 2026 à 18h

Le conseil municipal de la ville de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François Irigoyen.

Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 31

Présents :

Jean-François Irigoyen, maire
Pello Etcheverry, 1^{er} adjoint
Laurence Ledesma 2^{ème} adjoint
Jean-Daniel Badiola, 3^{ème} adjoint
Nathalie Morice, 4^{ème} adjoint
Eric Soreau, 5^{ème} adjoint
Gaelle Martin, 6^{ème} adjoint
Thomas Ruspil, 7^{ème} adjoint
Pascale Fossecave, 8^{ème} adjoint
Guillaume Boivin, 9^{ème} adjoint

N°4- FINANCES

**Budget principal :
clôture
d'autorisations de
programme et
modification de la
répartition des
crédits de
paiement afférents**

Jérôme Roteta, Charlotte Loubet-Latour, Jean Helou, Delphine de Torregrosa, Serge Peyrelongue, Patrice Irazoqui, Hien Duhart-Gras, Nahia Graciet, Claire Scotcher, Loic Jouenne, Philippe Etcheberry, Laura Maisonnave, Mathis Tenneson, Manuel de Lara, Mirentxu Largounez, Jean-Christophe Perardel, Ainara Sistiaga, Pierre-Laurent Vanderplancke, Mikaela Guiresse-Duperou (*à partir de la délibération n°4*), Hugo-Luc Maillos, conseillers municipaux en exercice.

Rapporteur :

Pello Etcheverry,
adjoint

Pouvoirs :

- Marie de Merlis, conseillère municipale à M. le Maire
- Monique Labattut, conseillère municipale à Serge Peyrelongue conseiller municipal
- Marie-Hélène Dupuy-Althabegoity, conseillère municipale à Mikaela Guiresse-Duperou, conseillère municipale (*jusqu'à la délibération n°3*)

Date de la convocation : 17 avril 2026

Conformément au code général des collectivités territoriales, article L 2121-15, Philippe Etcheberry, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'il a acceptées.

N°4 – FINANCES

Budget principal : clôture d'autorisations de programme et modification de la répartition des crédits de paiement afférents

Pello Etcheverry, adjoint, expose :

L'article L 2311-3 du code général des collectivités territoriales autorise la gestion pluriannuelle des investissements par la mise en œuvre de la procédure des autorisations de programme (AP) et de leurs crédits de paiement (CP).

Ces autorisations de programme concernent les opérations d'investissements de la commune nécessitant de mobiliser des crédits sur plusieurs exercices comptables.

Cette procédure génère des ajustements tous les ans afin de mobiliser strictement les financements nécessaires à l'année considérée.

En vue du vote du budget primitif 2026, il est nécessaire de :

- Clôturer les autorisations de programme suivantes :
 - AP n°41 – opération 410117 « Restauration de l'orgue de tribune »
 - AP n° 43 : Réhabilitation de la maison Maria Dolores en local de Police Municipale (opération 430121).

- Modifier la répartition prévisionnelle des autorisations de programme suivantes pour poursuivre les opérations d'investissement en cours de réalisation :
 - AP n° 20 : Travaux sur le littoral
 - AP n° 25 : Habitat
 - AP n° 34 : Extension du gymnase Ravel
 - AP n° 37 : Aménagement du centre-historique
 - AP n° 38 : Pôle Culturel
 - AP n° 41 : Patrimoine lié à l'Eglise Saint-Jean Baptiste (opérations n°410319 et 410419)
 - AP n° 42 : Requalification de l'auditorium Ravel et des anciennes salles municipales
 - AP n° 44 : Projet partenarial d'aménagement – Adaptation au recul du trait de côte
 - AP n° 45 : Enfouissement des réseaux
 - AP n° 46 : VeloVille
 - AP n° 47 : Plan Voirie-Trottoirs
 - AP n° 48 : Réhabilitation de la piscine sports-loisirs

Ces ajustements sont détaillés dans le tableau joint à la présente délibération (annexe 1).

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la clôture des autorisations de programme n° 41 – opération 410117 « Restauration de l'orgue de tribune » et n° 43 – opération 430121 « Réhabilitation de la maison Maria Dolores en local de Police Municipale »,

- de modifier la répartition des crédits de paiement des autorisations de programme conformément au tableau joint à la présente délibération (annexe 1).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,
- Vu l'avis favorable de la commission municipale « Finances, administration générale et ressources humaines » du 16 avril 2026,
- Approuve à l'unanimité la clôture des autorisations de programme n° 41 – opération 410117 « Restauration de l'orgue de tribune » et n° 43 – opération 430121 « Réhabilitation de la maison Maria Dolores en local de Police Municipale »,
- Approuve la modification de la répartition des crédits de paiement des autorisations de programme conformément au tableau joint à la présente délibération (annexe 1).

AP n° 20 : Travaux sur le littoral

Adopté à l'unanimité

AP n° 25 : Habitat

Adopté à l'unanimité

AP n° 34 : Extension du gymnase Ravel

Adopté à 29 voix

4 absentions (M. Vanderplancke, Mme Guiresse-Duperou, Mme Dupuy-Althabegoity, M. Maillos)

AP n° 37 : Aménagement du centre-historique

Adopté à 25 voix

8 contre (M. Vanderplancke, Mme Guiresse-Duperou, Mme Dupuy-Althabegoity, M. Maillos, M.de Lara, Mme Sistiaga, M. Perardel, Mme Largounez)

AP n° 38 : Pôle culturel

Adopté à 25 voix

4 abstentions (M. Vanderplancke, Mme Guiresse-Duperou, Mme Dupuy-Althabegoity, M. Maillos)

4 contre (M.de Lara, Mme Sistiaga, M. Perardel, Mme Largounez)

AP n° 41 : Patrimoine lié à l'Eglise Saint-Jean-Baptiste

Adopté à l'unanimité

AP n° 42 : Requalification de l'auditorium Ravel et des anciennes salles municipales

Adopté à 25 voix

4 abstentions (M. Vanderplancke, Mme Guiresse-Duperou, Mme Dupuy-Althabegoity, M. Maillos)

4 contre (M.de Lara, Mme Sistiaga, M. Perardel, Mme Largounez)

AP n° 44 : Projet partenarial d'aménagement – Adaptation au recul du trait de côte

Adopté à 29 voix

4 absentions (M. Vanderplancke, Mme Guiresse-Duperou, Mme Dupuy-Althabegoity, M. Maillos)

AP n° 45 : Enfouissement des réseaux

Adopté à l'unanimité

AP n° 46 : VeloVille

Adopté à l'unanimité

AP n° 47 : Plan Voirie-Trottoirs

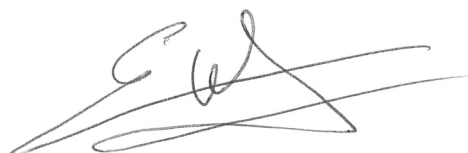
Adopté à l'unanimité

AP n° 48 : Réhabilitation de la piscine sports-loisirs

Adopté à l'unanimité

- pour extrait conforme
- ont signé au registre tous les membres présents

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

Jean-François Irigoyen

